



AMBASSADE DE FRANCE EN GUINÉE EQUATORIALE

CF-2016-781928

Le 29/10/2016

COURRIEL FORMEL

pour

*DAOI - Afrique et océan indien,
Direction des Entreprises, de l'Economie Internationale et de la promotion du Tourisme,
Cabinet du Ministre des affaires étrangères et du développement international,
Cabinet du Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, Tourisme et Français de l'Etranger,
Direction générale du Trésor*

Objet : GUINEE EQUATORIALE : Une dégradation marquée du climat des affaires

Résumé

Plusieurs affaires récentes traduisent une détérioration nettement perceptible du climat des affaires. Cette aggravation de la situation qui est liée au ralentissement de l'activité économique et à la baisse sensible des recettes budgétaires de l'État, se marque par un renforcement de l'insécurité juridique et fiscale ainsi que par des mesures d'intimidation judiciaire.

Depuis quelques semaines, l'environnement des affaires se dégrade très nettement en Guinée Équatoriale. Plusieurs entreprises, françaises et étrangères, ont fait l'objet de tracasseries administratives et de contrôles fiscaux intempestifs visant à leur faire payer des sommes indues. Certains de leurs dirigeants ont même été victimes de mesures d'intimidation judiciaire allant jusqu'au placement en garde à vue, avec retrait de passeport ou interdiction de quitter le territoire.

Les directeurs généraux de TOTAL GE et BOUYGUES GE qui étaient cités à

Rédacteur(s) : Vincent BRANQUET

Étiquette(s) : affaires juridiques, entreprises, guinée équatoriale

Fred CONSTANT - AUTOROUTE DE L'AEROPORT BOKO - MALABO - (AMBASSADE - RESIDENCE - SCAC - CMS) - - Malabo, Guinée équatoriale - fred.constant@diplomatie.gouv.fr

comparaître devant le tribunal d'instruction de Malabo le 13 octobre dernier, ont ainsi été privés de leurs passeports et retenus dans une pièce adjacente à celle du juge qui les avaient convoqués, parce qu'ils avaient refusé de signer une reconnaissance de dette fiscale. Dans une correspondance antérieure, j'avais évoqué la prétendue fraude fiscale dont TOTAL est accusée à tort par l'administration locale, et qui serait liée au système de détaxe du prix du carburant (CF-2016-011141). Informé de cette situation par les intéressés, j'ai été amené, après une tentative infructueuse à un niveau intermédiaire, à solliciter l'intervention directe du président de la Cour Suprême, qui a ordonné la mise en liberté immédiate de nos deux compatriotes et la restitution de leurs passeports.

Ces mesures d'intimidation ne ciblent pas que les entreprises françaises. Ma collègue américaine que j'ai reçue à sa demande le 25 octobre dernier, m'a fait part de faits similaires ayant concerné les dirigeants de trois compagnies pétrolières américaines, également cités à comparaître pour les mêmes raisons devant le même tribunal d'instruction de Malabo.

Selon mon collègue allemand, le directeur général d'une société panafricaine de conseil juridique et fiscal, serait actuellement détenu dans le cadre d'une affaire supposée de détournement et de blanchiment d'argent, sans avoir pu bénéficier des services d'un avocat.

D'une manière plus générale, on assiste à une recrudescence des contrôles fiscaux intempestifs qui s'apparentent, dans certains cas, à des tentatives d'extorsion de fonds. L'origine de ce harcèlement administratif se situerait au niveau de l'encadrement intermédiaire de l'administration fiscale et bénéficierait de la complicité de certains magistrats. Dans la plupart des cas, les chefs d'entreprises parviennent à négocier des compromis et s'en sortent en acquittant une somme forfaitaire qui n'en reste pas moins induue dans la presque totalité des situations.

Commentaires :

Le président de la Cour Suprême que je n'avais pas pu rencontrer pour le remercier de son intervention salutaire pour la libération de nos compatriotes à cause de son déplacement en Europe (instances devant la Cour internationale de justice à La Haye puis séminaire des présidents de conseil constitutionnel en Espagne), vient de regagner Malabo cette fin de semaine. Je ne manquerai pas de rendre compte au Département de l'entretien que j'ai sollicité auprès de cette haute figure du pouvoir judiciaire équato-guinéen, par ailleurs francophone distingué.

**Fred CONSTANT (Ambassadeur)
au nom de « Ambassade de France en Guinée Equatoriale »**